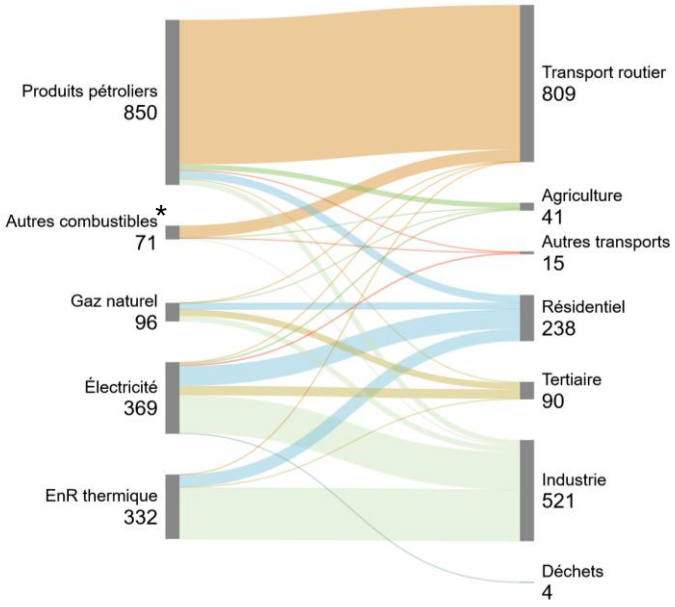
Plan Climat Air Energie Territorial 2027-2033

Mise à jour du rapport de Diagnostic territorial

Synthèse des éléments clés

La Communauté de communes Cœur de Savoie est constituée de 41 communes et compte 37 780 habitants, en augmentation de 0,8% par an. Dans ce contexte, le premier Plan Climat 2020-2026 constitué de 93 actions a permis une réduction des émissions de GES par habitant passant de 9 tCO2e en 2016 à 8 tCO2e en 2024. Cette trajectoire positive est à intensifier pour viser la neutralité carbone d'ici 2050.

UNE DEPENDANCE AUX ENERGIES FOSSILES TOUJOURS IMPORTANTE



Le territoire consomme aujourd'hui 1 716 GWh d'énergie par an, en diminution de 0,3% par an depuis 2016. La consommation repose encore largement sur les énergies fossiles, ce qui pèse de plus en plus lourd sur le budget des habitants et des entreprises du territoire : la facture énergétique collective s'élève déjà à 224 M€.

Le secteur des transports routiers consomme la moitié de l'énergie du territoire, ce qui en fait le premier poste de consommation devant l'industrie et le résidentiel.

Le PCAET a néanmoins déjà permis d'amorcer une dynamique positive sur le bâtiment (résidentiel et tertiaire) et sur l'industrie avec une diminution constatée supérieure aux objectifs régionaux.

Le potentiel de réduction identifié à l'horizon 2050 reste conséquent si les efforts sont poursuivis.

** Les autres combustibles caractérise principalement la part d'agro-carburants présente dans les carburants à la pompe.*

UNE DYNAMIQUE QUI S'ENCLENCHE SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

Si la production d'énergie locale est majoritairement issue du bois énergie, qui représente 75% de la production locale, le développement ces dernières années se fait surtout sur les filières hydroélectrique, solaire photovoltaïque et les pompes à chaleur. Les objectifs 2030 définis dans le schéma directeur énergétique sont déjà atteint pour les pompes à chaleur et l'hydroélectricité. Plusieurs projets photovoltaïques verront le jour prochainement. Le territoire produit actuellement 24% de sa consommation d'énergie et a le potentiel pour devenir territoire à énergie positive.

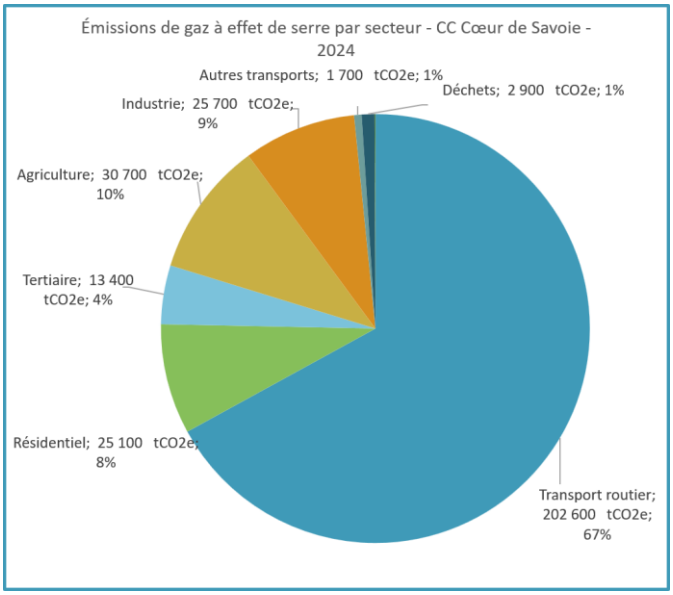
	2024	Evolution 2016 - 2024	Objectif 2030 SDE	Potentiel estimé
BOIS-ÉNERGIE	325 GWh	- 39,1 GWh (-10,7%)	445 GWh	577 GWh
SOLAIRE PV	7 GWh	+ 4,6 GWh (+190%)	70 GWh	160 GWh
HYDROÉLECTRICITÉ	66,4 GWh	+ 18,1 GWh (+37%)	36 GWh	80 GWh
GÉOTHERMIE / AEROTHERMIE	2,5 GWh 30,3 GWh	+ 19,6 GWh (+150%)	18 GWh -	60 GWh -
SOLAIRE THERMIQUE	1,5 GWh	+ 0,1 GWh (+7%)	9 GWh	40 GWh
METHANISATION	-	-	35 GWh	60 GWh
CHALEUR FATALE	-	-	10 GWh	10 GWh
EOLIEN	-	-		20 GWh

Plan Climat Air Energie Territorial 2027-2033

Mise à jour du rapport de Diagnostic territorial

Synthèse des éléments clés

DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE DOMINEES PAR LE TRANSPORT ROUTIER



Les émissions de gaz à effet de serre du territoire représentent 302 000 tCO2e largement dépendantes des émissions liées au transport routier qui représente 67% des émissions du territoire. Les émissions de GES baissent d'environ 0,8% par an depuis 2016 avec une forte variabilité entre les secteurs. Si la baisse annuelle est supérieure à 3% pour le résidentiel, le tertiaire et l'industrie, les secteurs du transport routier et de l'agriculture affichent une légère augmentation entre 2016 et 2024 de respectivement 0,3% et 0,6% par an.

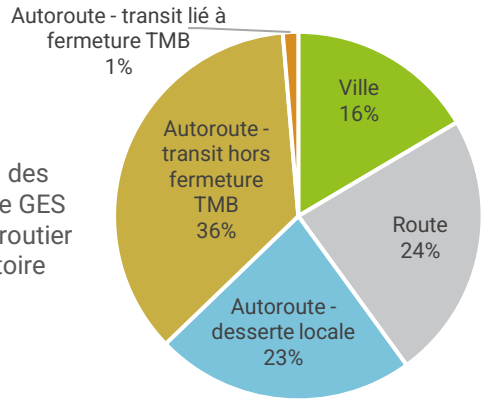
Il en résulte une diminution qui est aujourd'hui insuffisante par rapport à l'objectif national de la SNBC (-2,3%/an attendu entre 2015 et 2030).

FOCUS SUR LE TRANSPORT ROUTIER

Trafic de transit : Les émissions de GES du transport en ville et sur route sont en légère diminution entre 2016 et 2024. A contrario, l'autoroute, représente un flux de GES en augmentation, qui atteint 60% des émissions de GES du transport routier sur le territoire en 2024. Ces axes sont empruntés à la fois pour de la desserte locale et pour du trafic de transit. Le trafic de transit est avant tout un trafic de véhicules légers, marqué par une saisonnalité, avec un pic hivernal et un pic l'été. Le transit représente 62% du total des trajets effectués sur l'autoroute.

Tunnel du Mont Blanc : Le tunnel du Mont Blanc est fermé pour plusieurs années entre septembre et novembre, ce qui entraine un report d'une partie du flux sur l'A43 pour rejoindre le tunnel du Fréjus. En tenant compte des Trafics Moyen Journaliers Annuels, la hausse constatée des émissions de GES associées aux poids lourds circulant sur l'autoroute représente 1,2% du total des émissions de GES associées au transports routiers.

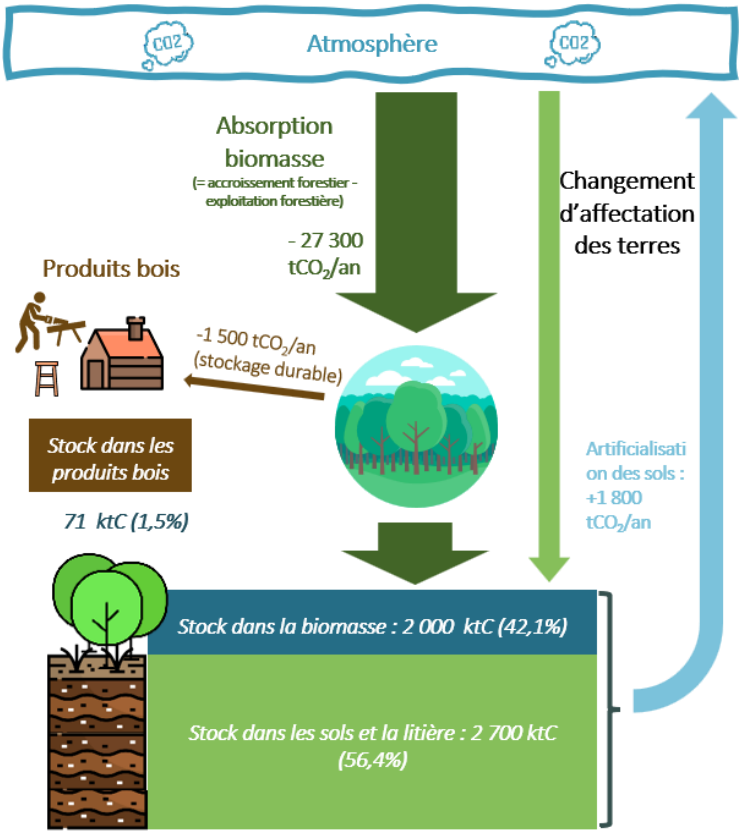
Répartition des émissions de GES du transport routier sur le territoire



UNE SEQUESTRATION CARBONE A LA PEINE

La capacité du territoire à séquestrer du carbone, principalement liée à l'action des forêts, a diminué entre 2016 et 2024 du fait d'un accroissement de la mortalité. La séquestration nette est aujourd'hui estimée à 27 300 tCO2e par an, soit 9% des émissions de GES du territoire.

Flux et stocks de carbone (Chiffres du territoire : voir détails et explication dans le diagnostic)

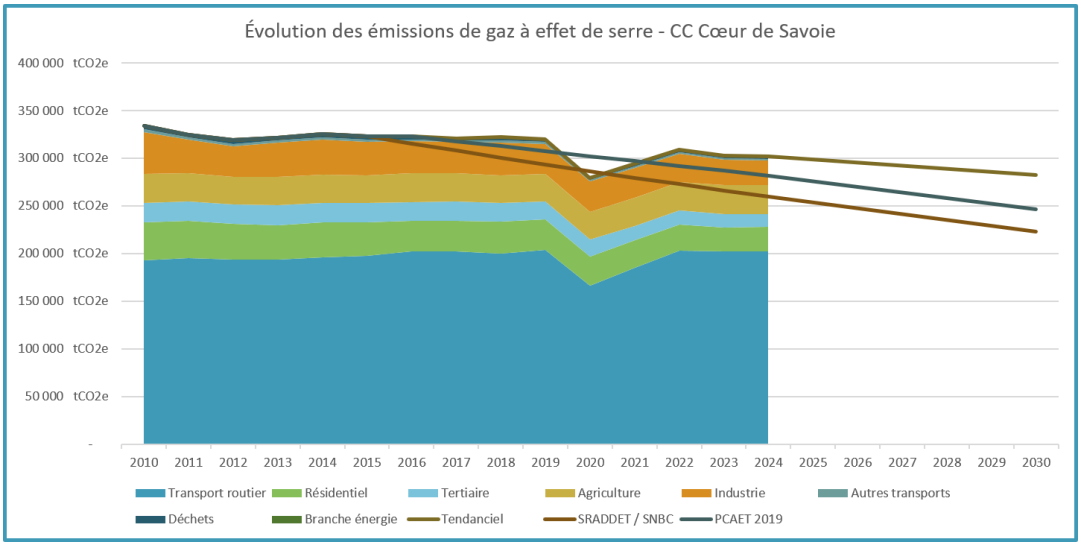


Plan Climat Air Energie Territorial 2027-2033

Mise à jour du rapport de Diagnostic territorial

Synthèse des éléments clés

UNE DYNAMIQUE TENDANCIELLE ENCORE ELOIGNEE DES OBJECTIFS NATIONAUX



L'évolution constatée des émissions de GES sur le territoire de Cœur de Savoie s'éloigne de la trajectoire régionale et nationale, en partie du fait du secteur des transports routiers et des émissions de GES engendrées par l'autoroute.

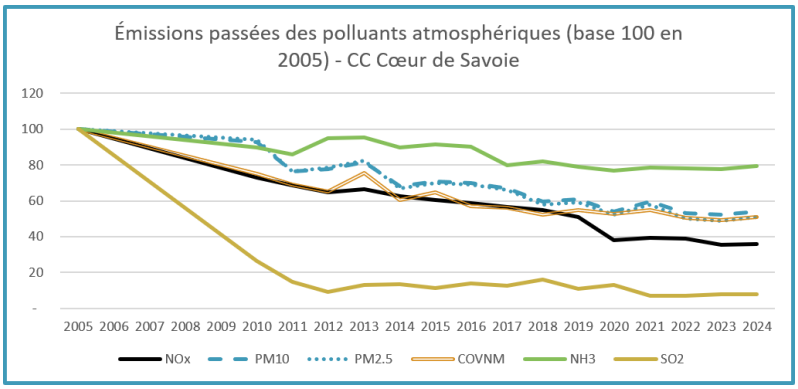
L'objectif fixé dans le précédent PCAET de réduire de 16% les émissions de GES en 2025 ne sera pas atteint.

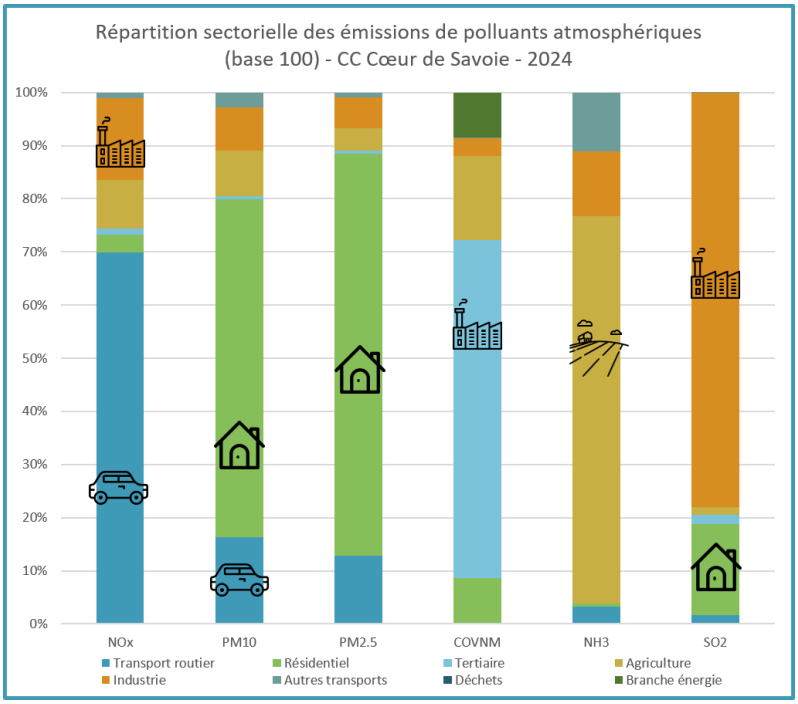
DE BONNES DYNAMIQUES DE REDUCTION DES EMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES

Les émissions de polluants atmosphériques sont en forte diminution depuis 2005. Le territoire est aligné ou dépasse les objectifs réglementaires sur l'ensemble des polluants atmosphériques. Les émissions stagnent néanmoins sur les dernières années et les efforts sont à poursuivre pour atteindre les objectifs 2030 sur les particules fines et les oxydes d'azote.

Les principaux secteurs concernés sont le résidentiel pour les émissions de particules fines (en particulier dues au chauffage au bois et au fioul) et le transport routier pour les oxydes d'azote.

La concentration en polluants atmosphérique est plus importante en fond de vallée et notamment autour des axes autoroutiers pour ce qui est des oxydes d'azote. Si les valeurs limites réglementaires ne sont pas franchies, 99% de la population du territoire reste exposée à des dépassements des seuils recommandés par l'OMS pour les particules fines.





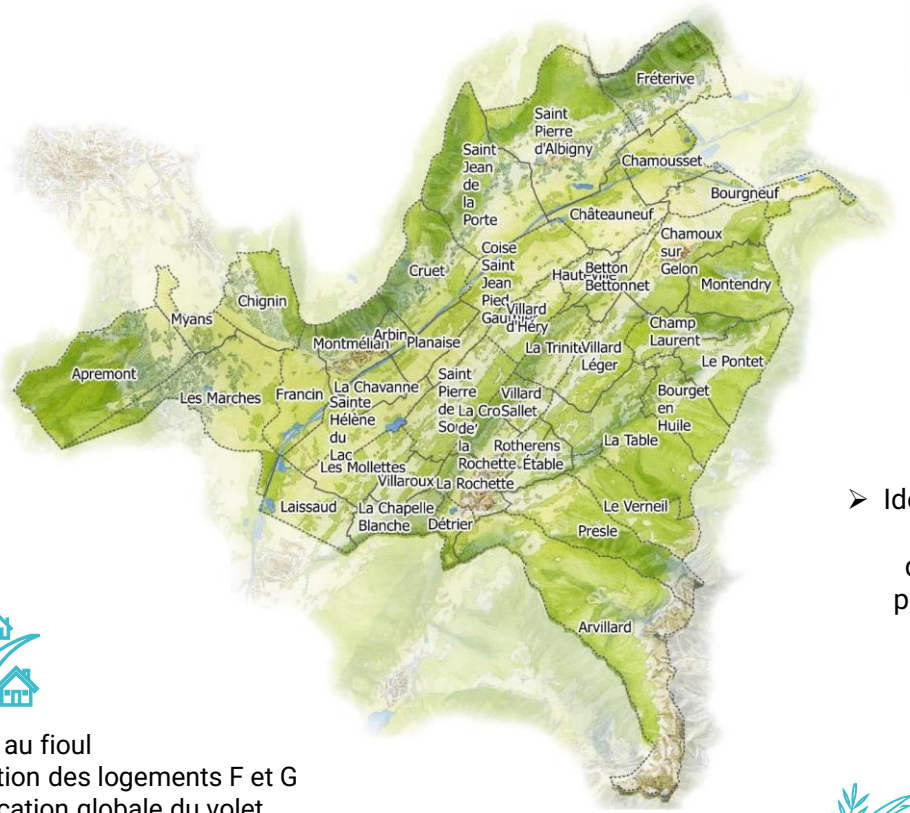
Plan Climat Air Energie Territorial 2027-2033

Mise à jour du rapport de Diagnostic territorial

Synthèse des éléments clés

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

- Favoriser le changement de pratiques des usagers
- Réduire la dépendance à la voiture individuelle en favorisant le co-voiturage, le vélo et les transports collectifs
- Poursuivre le développement de solutions :
  - Renforcer la multimodalité et les alternatives à la voiture sur tout le territoire
  - Développer et densifier l'offre de transport collectif, en coordination avec la Région et les territoires voisins
  - Poursuivre le développement des aménagements cyclables et développer davantage les modes actifs
- Agir sur les émissions de GES liées à l'autoroute (Réduire la vitesse) et la réduction de la desserte locale
- Développer l'usage de véhicules électriques



- Identifier la capacité à poursuivre la décarbonation des procédés du secteur industriel

- Sortir du chauffage au fioul
- Accélérer la rénovation des logements F et G
- Engager une planification globale du volet habitat
- Poursuivre la politique de rénovation de l'habitat et lever les freins financiers et techniques pour massifier les rénovations performantes
- Inclure plus fortement la question du confort d'été, notamment l'adaptation des logements aux canicules, dans les politiques de rénovation de l'habitat
- Systématiser le recours à la construction avec des matériaux biosourcés dans les ouvrages publics
- Articuler urbanisme, sobriété foncière, gestion des eaux pluviales et performance énergétique des bâtiments

- Accompagner le monde agricole dans la décarbonation des engins
- Favoriser des pratiques culturales moins émettrices de GES
- Se concentrer sur les émissions indirectes liées à la consommation (alimentaire, de biens et services, même si non produite sur le territoire)
- Restaurer la capacité de séquestration des sols
- Maîtriser l'artificialisation des sols afin de respecter les objectifs réglementaires et préserver les terres agricoles